

La trousse

ANTI-TROLL

contre la cyberintimidation

Bonjour chers parents

Pour commencer, je tiens à vous témoigner de mon soutien dans la situation de cyberintimidation de votre enfant. Vous devez éprouver de la tristesse ou de la colère et votre réaction est tout à fait normale.

Cette trousse a été créée pour accompagner votre adolescent dans la recherche de solutions adaptées à sa réalité. Plusieurs partenaires externes ont participé à la conception du projet en proposant des moyens pour enrayer la cyberintimidation vécue par votre enfant. L'objectif est de trouver la solution qui lui convient le mieux en se basant sur ses besoins et ses motivations.

Sa collaboration est donc primordiale, mais pas à n'importe quel prix. Forcer une victime à emprunter la mauvaise avenue pour elle augmentera son traumatisme. C'est pour cette raison que la trousse anti-troll a vu le jour.

La trousse fait également la promotion d'un nouveau volet de sensibilisation du suspect avec le policier-éducateur. Ceci peut être une alternative au processus judiciaire, mais des critères précis doivent être au rendez-vous. Au besoin, une rencontre avec le policier-éducateur sera organisée et ce dernier vous expliquera en profondeur son fonctionnement.

Votre rôle pour l'instant est de soutenir votre enfant dans le choix qu'il aura choisi. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le professionnel de l'école. N'oubliez toutefois pas que notre objectif ultime est le même: le bien-être de votre enfant et la fin de sa cyberintimidation.

La définition d'un

TROLL...

Un troll est un individu qui utilise un moyen de télécommunication pour incommoder, harceler ou intimider une personne dans un but malicieux ou pour susciter la peur.